\_\_\_\_\_

## MAIRIE DES ADRETS DE L'ESTEREL

-----

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 04 août 2011

\_\_\_\_\_

Conseillers présents: MM, BROGLIO Nello, maire,

CAPPA Jean François, HARTZ André, HEMSEN Alain, TREMEREL Liliane et FERNANDEZ Bernadette : adjoints.

DUBOIS Florence, MURTA Jean Louis, SANIER-FERNANDEZ Isabelle, HIVET Catherine, MISEROUX Gérard, GERMAIN Jacques, GILLES Alain, et SARRACO Reine: Conseillers Municipaux.

<u>Conseillers représentés</u>: LASSAGNE - MASBOU Annick, GUERIN René, de JESUS Jérôme, et DE TRICAUD Chantal qui en application de l'article L.121-12 du Code des Communes ont donné pouvoir de voter en leur nom respectivement à BROGLIO Nello, MURTA Jean Louis, FERNANDEZ Bernadette et HEMSEN Alain.

<u>Absents excusés</u>: DUFAVET Eric, LACOSTE Jacques, BARATTA Christine et FLANDIN Gérard.

-----

Le procès verbal de la réunion du 20 juin 2011 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

1) Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés de la décision modificative n° 1 du budget communal telle que présentée ci-dessus :

	Dépenses		Recettes		
Désignation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	
	de crédits	de crédits	de crédits	de crédits	
FONCTIONNEMENT : Cession Renault CLIO 3869ZY83					
D-023: Virement à la section	0,00€	326,00 €	0,00€	0,00€	
d'investissement					
TOTAL D023: Virement à la section	0,00€	326,00 €	0,00€	0,00 €	
d'investissement					
D-675: Valeurs comptables des	0,00€	11.615,00 €	0,00€	0,00€	
immobilisations					
R-776: Différences sur réalisations	0,00€	0,00€	0,00€	11.290,00 €	
(négatives)					
TOTAL R042: Opérations d'ordre de	0,00€	11.615,00 €	0,00€	11.290,00 €	
transfert					
R-775: Produits des cessions	0,00€	0,00 €	0,00€	326,00 €	
d'immobilisations					
<b>TOTAL R77: Produits exceptionnels</b>	0,00 €	0,00 €	0,00€	326,00 €	
<b>Total Fonctionnement</b>	0,00€	11.941,00 €	0,00 €	11.616,00 €	

	Dépenses		Recettes			
Désignation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation		
	de crédits	de crédits	de crédits	de crédits		
INVESTISSEMEN	INVESTISSEMENT Sortie de la Renault CLIO 3869ZY83					
R-021: Virement de la section de	0,00€	0,00 €	0,00€	326,00 €		
fonctionnement						
Total R021: Virement de la section de	0,00€	0,00 €	0,00 €	326,00 €		
fonctionnement						
D-192: Plus ou moins value sur cession	0,00€	11.290,00 €	0,00€	0,00€		
d'immobilisation						
R-2182 : Matériel de transport	0,00€	0,00 €	0,00€	11.615,00 €		
Total R040: Opérations d'ordre de	0,00€	11.290,00 €	0,00 €	11.615,00 €		
transfert						
D-2182-OP33 : Achat de véhicules	0,00€	326,00 €	0,00€	0,00€		
TOTAL D21 OP33 : Immobilisations	0,00€	326,00 €	0,00€	0,00 €		
corporelles						
TOTAL Investissement	0,00€	11.616,00 €	0,00 €	11.941,00 €		

Total Général Renault CLIO	23.557,00 €	23.557,00 €
----------------------------	-------------	-------------

	Dépenses		Recettes	
Désignation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
	de crédits	de crédits	de crédits	de crédits
FONCTIONNEMENT : ORANGE France UPR				
D-611 : Contrats de prestation de services	- 1.546,00 €	0,00 €	0,00€	0,00 €
avec des entreprises				
D-673: Titres annulés (sur exercices	0,00€	6.000,00 €	0,00€	0,00 €
antérieurs)				
R-7083: Locations diverses (autres	0,00€	0,00 €	0,00€	4.454,00 €
qu'immeubles)				
TOTAL Fonctionnement	4.454,00 €		4.454,00 €	

	Dépenses		Re	cettes	
Désignation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation	
	de crédits	de crédits	de crédits	de crédits	
INVESTISSEMENT : Podium, Renault CLIO III					
D-2182 OP33 : Matériel de transport	0,00€	14.000,00 €	0,00€	0,00 €	
D-2188: Autres immobilisations	0,00€	8.500,00 €	0,00€	0,00 €	
corporelles					
D-2313 OP47: Immobilisation en cours	0,00€	0,00 €	-10.000,00€	0,00 €	
construction					
D-2031 OP56 Frais d'études	0,00€	0,00€	-12.500,00 €	0,00 €	
TOTAL investissement	22.500,00 €		22.500,00 €		

- 2) Considérant que le périmètre de la future Communauté d'Agglomération proposé par Monsieur le Préfet a été défini sans que :
  - aucune étude d'impact (incidences financières, environnementales...) ait été effectuée,
  - un délai insuffisant nous ait été laissé pour nous permettre d'étudier sérieusement les incidences de ce regroupement pour notre commune,
  - les Maires des 14 communes concernées se soient réunis pour discuter de la validité de ce projet voire pour en proposer d'autres,

le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide de demander à Monsieur le Préfet de retirer son projet afin de permettre une concertation avec nos partenaires et de mener les études permettant de vérifier où se situent les intérêts de notre commune et, le cas échéant, proposer d'autres solutions.

Vu par nous, Maire de la Commune des Adrets de l'Estérel, pour être affiché le mardi 09 août 2011 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

Fait aux Adrets de l'Estérel, le 08 août 2011

Le Maire:

N.BROGLIO